

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2014

EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 2043)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 46

présenté par
M. Denaja
-----**ARTICLE 25**

À la première phrase de l'alinéa 60, après le mot :

« salariés »,

insérer les mots :

« et plus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.